

Inclusion financière de proximité et capacités réelles d'actions des femmes rurales

Local financial inclusion and real capacity for action by rural women

Docteur Alioune Niang Mbaye
Economiste
aliounembaye@iadlsenegal.com



L'œuvre

Cette recherche aborde la question de l'évolution des capacités d'action des femmes rurales à travers l'inclusion financière de proximité. Des perspectives de politique économique et sociales sont dégagées comme des réponses pour l'inclusion sociale et économique des femmes en situation de pauvreté.

Elles indiquent les fondements de l'équité de genre avec une approche transversale orientée sur le développement local et l'économie sociale et solidaire.

L'Auteur

Docteur **ALIOIUNE NIANG MBAYE** est un économiste, spécialiste du développement local et territorial. Parmi ses centres d'intérêt figurent, en bonne place, les questions du développement endogène et de lutte contre la pauvreté. Avec une riche expérience de facilitateur de développement, de consultant et d'enseignant chercheur, il aborde dans ce livre l'inclusion financière et le potentiel d'action des femmes rurales dans une perspective de développement local. Il est porteur de plusieurs articles et publications abordant essentiellement les questions de pauvreté et de développement endogène. Il dirige actuellement l'Institut Africain de Développement Local (I.A.D.L) de THIES (SENEGAL)

Résumé : L'objectif de ce papier est d'analyser l'impact des services financiers de proximité sur l'évolution des capacités réelles d'actions des femmes rurales. Il s'agit de voir comment l'inclusion financière des femmes en tant que stratégie de lutte contre la pauvreté contribue en plus de la création de revenus, à l'évolution d'un potentiel d'actions pour améliorer leur statut social.

En s'appuyant sur les modèles d'analyse de l'autonomisation des femmes de Kabeer (2005) et Mayoux (2006), cette recherche a adopté la méthode qualitative pour apprécier l'évolution des capacités réelles d'action des femmes rurales à partir de l'inclusion financière. A cet effet, les représentations, les connaissances, et les pratiques des femmes ont été valorisées à partir d'une enquête de terrain qui a couvert 180 femmes de 36 GEC répartis dans 9 collectivités territoriales de 3 régions du Sénégal.

L'étude révèle que l'inclusion financière de proximité garantit aux femmes rurales un accès à l'épargne et au crédit qui sont à un niveau acceptable pour soutenir leur empowerment économique. L'inclusion financière favorise aussi une évolution des capacités réelles d'action et une amélioration du statut social des femmes rurales. L'autonomisation des femmes rurales peut donc s'appréhender avec les capacités réelles d'action produite par l'accès aux services financiers.

Toutefois, le potentiel d'action, suscité par l'inclusion financière n'est pas à un niveau capable de favoriser, une déconstruction des relations de genre. Il est donc opportun de prendre en charge les aspirations des femmes rurales avec la réforme des stratégies d'équité de genre afin que les capacités réelles d'action produites par l'inclusion financière puissent favoriser un changement social. En plus, l'accompagnement institutionnel des dispositifs, la formation et l'alphabétisation fonctionnelle pourraient agir positivement sur le potentiel d'actions et le statut social des femmes rurales.

Mots clés : inclusion financière, groupe d'épargne pour le changement, empowerment, capacités réelles d'action, équité de genre,

Abstract : The objective of this paper was to analyze the impact of local financial services on the evolution of the real action capacities of rural women. It is about seeing how the financial inclusion of women as a strategy to fight against poverty contributes in addition to the creation of income, to the development of a potential of actions to improve their social status.

Based on the analysis models of women's empowerment by Kabeer (2005) and Mayoux (2006), this research adopted the qualitative method to assess the evolution of the real capacities for

action of rural women from of financial inclusion. To this end, the representations, knowledge, and practices of women were valued from a field survey which covered 180 women from 36 GECs distributed in 9 local authorities in 3 regions of Senegal.

The study reveals that proximity financial inclusion guarantees rural women access to savings and credit that are at an acceptable level to support their economic empowerment. Financial inclusion thus promotes a change in the real capacities for action and an improvement in the social status of rural women. The empowerment of rural women can therefore be applied with the real capacities for action produced by access to financial services.

However, the action potential aroused by financial inclusion is not at a level capable of promoting a deconstruction of gender relations. It is therefore opportune to support the aspirations of rural women with the reform of gender equity strategies so that real capacities for action appear through financial inclusion to promote social change. In addition, institutional support for devices, training and functional literacy could have a positive impact on the action potential and social status of rural women.

Keywords : financial inclusion, savings group for change, empowerment, real capacities for action, gender equity

Pour les femmes voulant perdre du poids et maintenir leur état de forme corporel idéal tout au long de leur vie sans les rebonds associés à la plupart des régimes du commerce, la solution CINDERELLA est là pour vous aider :

<https://bit.ly/3MzbKIE>

Table des matières

Introduction	5
1. Chapitre 1 Affirmation d'une volonté politique pour l'inclusion financière et l'autonomisation des femmes	7
1.1 Revue critique de la stratégie de réorientation de la politique de microfinance.....	7
1.2 Les barrières de l'inclusion financière.....	13
1.3 Analyse de l'orientation stratégique de l'Etat en matière d'équité de genre	18
1.4 L'inclusion financière des femmes rurales, vue sous l'angle du développement local	20
2. Chapitre 2 : Etat de la situation de l'équité de genre et de l'autonomisation des femmes au Sénégal.....	23
2.1 Influence du statut social des femmes dans l'équité de genre	23
i) Le statut social des femmes : un pivot dans les relations de genre	23
ii) L'équité de genre en tant que résultat de la transformation des relations sociales	26
iii) Manifestation de l'équité de genre dans les secteurs sociaux au Sénégal	27
2.2 Les inégalités économiques de genre au Sénégal	34
2.3 L'équité de genre et l'accès aux droits et aux pouvoirs	40
3. Chapitre 3 : Aspect théorique et empirique de l'inclusion financière et de l'autonomisation des femmes	44
i. Les monts de pitié : un système classique d'inclusion financière	45
ii. Le modèle coopératif Allemand	47
iii. La microfinance en Afrique	49
i) L'autonomisation des femmes au sens général	55
ii) La dimension économique de l'autonomisation des femmes.....	57
4. Chapitre 4 : Etude de l'impact de l'inclusion financière de proximité sur les capacités réelles d'actions des femmes rurales au Sénégal	62
4.2.1 Caractéristiques socioéconomiques des femmes participantes à l'étude.....	65
i) Répartition des femmes selon l'âge :	65
ii) Répartition des femmes selon la situation matrimoniale :	66
iii) Répartition des femmes selon le type de ménage :	66
iv) Répartition des femmes selon le nombre d'enfant :	67
4.2.3 Impact des services financiers de proximité sur les capacités réelles d'action et de mobilisation collective des femmes rurales.....	71
1.1.1.1....) Impact de l'épargne et du micro-crédit sur l'évolution des capacités réelles d'action des femmes rurales.....	71
i) La capacité de négociation et la participation à la prise de décision.....	72
ii) Aspiration et motivation des femmes rurales	73
4.2.4 Impact de l'épargne et du micro-crédit sur les représentations des femmes sur leurs capacités de mobilisation collective.....	76
i) Les GEC et le potentiel de mobilisation des femmes.....	76
ii) La participation des femmes aux actions citoyennes.....	77
iii) Intégration des gouvernements locaux par les femmes.....	79
iv) Représentation des femmes sur l'équité de genre	80
LISTE DES FIGURES	84
LISTE DES TABLEAUX	84
BIBLIOGRAPHIE	85

Introduction

La pauvreté des femmes est d'une certaine acuité en Afrique et reste une priorité dans les stratégies de développement économique et social. Elle se manifeste certes par un dénuement matériel, mais elle soulève des questions de pouvoirs. Kabeer (2005) a intégré dans les causes de la pauvreté chez les femmes la structure des relations de pouvoirs déterminant les mécanismes de répartition des ressources matérielles et symboliques dans la société.

Ainsi, la pauvreté affecte plus les femmes que les hommes du fait de la dépendance qui découle de leur statut social. Par ailleurs, la pauvreté tire son acuité et son ampleur avec le poids démographique des femmes. Le PNUD (2015) affirme que la majorité des pauvres dans le monde sont des femmes à hauteur de 70%. Cette situation est encore plus réelle dans les pays en voie de développement où la pauvreté touche plus les femmes rurales que celles urbaines.

Dans le contexte du Sénégal, selon les projections démographiques de l'ANSD (2017), la population est estimée à 15 256 346 habitants avec 50,2% de femmes contre 49,8% d'hommes. Cependant les femmes sont faiblement présentes dans le tissu économique et se relayent dans une position de dépendance que leur confère leur statut social.

Cette dépendance des femmes influence négativement leur autonomisation du fait de la relation étroite entre le statut social et l'accès au pouvoir, à la participation au développement et à la prise de décision. L'autonomisation des femmes a été largement abordée dans les déclarations de Pékin et de Beijing (1995). En effet, la [lutte contre la pauvreté croissante des femmes](#), avec ses diverses origines, a soutenu ces deux déclarations. Ces déclarations ont envisagé l'autonomisation des femmes afin de renforcer leur pouvoir d'action et d'améliorer leur statut social.

En ce sens, le partage égal des responsabilités familiales et l'établissement d'un partenariat harmonieux entre les femmes et les hommes sont considérés comme essentiels pour la promotion d'une équité de genre.

Parmi ces finalités, l'autonomisation des femmes intègre également l'égalité de genre au sein des structures sociales et économiques avec un accès équitable à toutes les formes d'activités de production et aux ressources. Ainsi, la problématique de l'autonomisation des femmes apparaît comme un enjeu majeur dans le développement durable et la lutte contre la pauvreté. Elle serait, toutefois, difficilement réalisable sans l'accès des femmes à des ressources. L'accès des femmes aux ressources est, en effet, un moyen pour leur garantir une promotion économique et sociale.

Cependant, avec leur exclusion financière par les banques classiques et les IMF, leur présence dans le tissu économique reste très faible. Ainsi, des services financiers inclusifs comme les GEC sont proposés par les IMF, les ONG et diverses associations en tant qu'alternatives d'inclusion des femmes rurales. Ces alternatives d'inclusion sociales et économiques permettent de garantir

aux femmes l'accès à des ressources comme l'épargne et le crédit. En outre, elles contribuent à leur promotion et leur participation économique. Cette finalité est d'un enjeu réel car les femmes sont très présentes dans l'agriculture et le secteur informel où elles jouent des rôles de moindre importance. L'ANSD (2015) a révélé que 30,3% des femmes exercent un travail non rémunéré à la ferme agricole familiale contre 22,6% pour les hommes.

Par ailleurs, du fait de leur statut social spécifique à leur contexte culturel, elles accèdent difficilement aux pouvoirs et à la prise de décision à l'échelle de leurs foyers et de la société. Ainsi, les femmes, surtout celles du milieu rural restent dans une situation de subordination et de dépendance qui a un impact sur leur reconnaissance sociale, leur promotion économique et leur participation citoyenne. Cette situation accroît la vulnérabilité des femmes rurales qui font également face à une exclusion financière.

Par conséquent, leur inclusion financière est envisagée pour renforcer leur pouvoir qui est une manifestation produite par leur accès aux ressources. En effet, pour les femmes pauvres, ces ressources devraient contribuer au développement de leurs capacités réelles d'actions.

La question qu'on se pose est dès lors la suivante : **comment l'inclusion financière de proximité agit sur les capacités réelles d'actions des femmes rurales ?**

Dans cette perspective l'inclusion financière est abordée dans sa capacité à octroyer aux femmes des ressources leur permettant d'améliorer leur statut social à travers une modification des relations de pouvoirs.

L'objectif de ce papier est d'analyser l'impact des services financiers de proximité sur l'évolution des capacités réelles d'actions des femmes rurales dans le cadre de la lutte contre l'extrême pauvreté.

Le reste de l'article est structuré comme suit. La première section est consacrée à la revue de la littérature. La deuxième section aborde la méthodologie et la troisième section, quant à elle, présente et analyse l'impact de l'inclusion financière sur les capacités réelles d'actions des femmes.

1. Chapitre 1 Affirmation d'une volonté politique pour l'inclusion financière et l'autonomisation des femmes

1.1 Revue critique de la stratégie de réorientation de la politique de microfinance

La lettre de Politique Sectorielle de la Microfinance, exécutée durant la période 2004-2013, a produit des acquis sur lesquels l'Etat du Sénégal s'est appuyé pour évoluer vers une nouvelle stratégie de développement du secteur de la microfinance. Cette stratégie, en cours d'exécution, cherche, dans l'horizon temporelle 2016-2020, à prendre en charge un certain nombre de défis majeurs à même de contribuer efficacement à l'impulsion d'une croissance inclusive et à la lutte contre la pauvreté à travers une inclusion financière.

Pour faire face à l'exclusion financière des populations en général par le système financier classique, le Sénégal a fait de l'inclusion financière une priorité dans sa stratégie de développement. Cette stratégie est formulée dans la perspective de l'accompagnement du Plan Sénégal Emergent et de la mise en œuvre d'un développement territorial en vue de réduire les disparités régionales sur le plan social et économique. De ce point de vue-là, l'inclusion financière est une option de développement et devrait, par conséquent, contribuer à la réduction des inégalités sociales et des disparités régionales. Les inégalités sociales et économiques, en tant que manifestation de la pauvreté se reproduisent à partir de plusieurs facteurs. Cissé et Doucouré (2011)¹ ont identifié des facteurs économiques, professionnels, résidentiels, démographiques, géo-climatiques et culturels qui sont à la base d'une transmission générationnelle de la pauvreté.

Le niveau de revenu et le milieu de résidence influence ainsi la situation de pauvreté. Selon l'ANSD (2019), la population rurale du Sénégal a une proportion de 53,30% et tire la majorité de ses revenus sur l'agriculture.

Ainsi, le revenu d'activité dans un emploi principal d'un actif est estimé à hauteur de 125 485 FCFA par mois avec 129 330 FCFA pour les hommes contre 120 699 FCFA pour les femmes. Par conséquent les populations rurales surtout celles des zones géographiquement éloignées

¹ Cissé et Doucouré ont dans leur travaux ces facteurs comme étant à la base de la transmission de la pauvreté et de la reproduction des inégalités :

- Facteurs économiques (situation des parents sur le marché de l'emploi, niveaux de revenus, etc.),
- Professionnels (chômage de longue durée, précarité des emplois, faiblesse des rémunérations, etc.),
- Résidentiels (lieux d'habitation),
- Démographiques (taille des ménages, etc.),
- Géo-climatiques (allongement des périodes de sécheresse, baisse de la pluviométrie, etc.),
- Culturels (faibles niveaux de capital humain et de capital culturel, etc.)

subissent les effets de la pauvreté du fait de leurs faibles revenus et de l'absence d'opportunités économiques.

En outre, la pauvreté et les inégalités ont donc une ampleur assez manifeste avec une propagation étendue et qui justifie aisément la stratégie de la microfinance. C'est pourquoi, la politique sectorielle de microfinance s'est fixée comme objectifs de développer des financements innovants, d'accroître la participation des acteurs dans la finance, de mettre en œuvre une inclusion financière responsable et de soutenir le développement économique. Cette finalité s'intègre dans le développement inclusif qui apparaît clairement dans la volonté politique de réduire le nombre de pauvre et de redynamiser les zones économiquement moroses.

En effet, l'incidence de la pauvreté individuelle au Sénégal est de 37,8% (ANSD, Banque Mondiale, UEMOA, 2020) selon l'approche basée sur l'élaboration d'un seuil de pauvreté national dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques.

Par ailleurs, l'inclusion financière des femmes est envisagée comme une préoccupation majeure dans le souci de renforcer leur autonomie eu égard à leur majorité démographique et leur dynamisme économique. Cette volonté politique, en se traduisant de manière concrète et progressive, devrait permettre au Sénégal de se positionner comme un leader dans le secteur de la microfinance au niveau de l'UEMOA. La BCEAO (2018) donne au Sénégal un taux global de pénétration démographique des services financiers de 45,67% contre 37,72% pour l'UEMOA. En ce qui concerne le taux global de pénétration géographique des services financiers le Sénégal se situe à 205,94% contre 110,89% pour l'UEMOA.

Malgré ces résultats appréciables la pauvreté et l'exclusion socioéconomique persistent toujours avec une certaine acuité. La stratégie de développement de la microfinance pour une inclusion financière massive permet de prendre en compte des ménages à revenus faibles et des secteurs économiques prioritaires comme l'agriculture, l'éducation, la santé, la protection sociale et l'environnement. C'est à ce titre que l'alignement de la stratégie sur certains objectifs de développement durable comme la lutte contre l'extrême pauvreté et les cadres stratégiques du développement national est envisagé pour impulser l'équité sociale et territoriale. Mais force est de constater, la persistance des disparités régionales et des inégalités socioéconomiques.

L'Etat du Sénégal a, d'ailleurs, créé en 2019 un Ministère dédié au développement communautaire, à l'équité sociale et territoriale pour être dans une option de réduction des inégalités sociale et économique. Il s'agit, de manière opérationnelle, de mettre en œuvre la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques à même de contribuer à la

réduction des inégalités au niveau de plusieurs secteurs comme les infrastructures, la santé, le développement social et inclusif (**Décret n° 2019-779 en date du 17 avril 2019, relatif aux attributions du Ministre du Développement communautaire, de l'Equité sociale et territoriale**). Ces secteurs ont besoin de s'appuyer sur une inclusion financière pour être plus performants. Mais paradoxalement, la microfinance, l'économie sociale et solidaire sont confiés à un autre Ministère (**Décret n° 2019-803 du 17 avril 2019, relatif aux attributions du Ministre de la Microfinance, de l'Economie sociale et solidaire**). Il en est de même que les affaires liées à l'équité de genre qui sont des éléments déterminant dans l'inclusion sociale et économique (**Décret n° 2019-787 du 17 avril 2019, relatif aux attributions du Ministre de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants**). Du côté l'inclusion sociale et économique des femmes est gérée par trois entités ministérielles qui se retrouvent dans leurs finalités sur le champ du développement inclusif. Cette dispersion institutionnelle pourrait subir les effets de la défaillance dans l'harmonisation, la mutualisation et la coordination.

Par ailleurs, la désarticulation stratégique se manifeste à travers la création de divers programmes qui concourent aux mêmes objectifs en l'occurrence l'accès des femmes aux crédits.

En effet, pour faciliter l'accès au crédit et le renforcement de l'entrepreneuriat féminin, l'Etat a mis en place diverses stratégies complémentaires. Il s'agit notamment de :

➤ **La Délégation Générale à l'Entrepreneuriat Rapide des jeunes et des femmes (DER) :**

Cette délégation est une structure mise en place par l'Etat, en 2017, afin de réaliser durablement un cadre de financement pour le soutien de performances économiques significatives à la faveur des populations en l'occurrence les jeunes et les femmes.

En ce sens, la DER inscrit son intervention dans le cadre de la volonté politique de l'Etat appuyé par ses différents partenaires pour stimuler l'entrepreneuriat.

➤ **Le Fonds National de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (FNPEF) :**

Le FNPEF a été créé en 2004 dans le but d'encourager et de promouvoir l'entrepreneuriat féminin. Son but est d'amener les femmes à se lancer dans la création d'entreprises mais également de consolider les entreprises de femmes déjà existantes.

Parti d'un budget d'un milliard de francs CFA, le Fonds National de l'Entrepreneuriat Féminin envisageait de créer, de développer et de pérenniser des entreprises de femmes.

Ainsi, il devrait contribuer au renforcement des capacités des femmes entrepreneurs, à l'appui technique et logistique aux entreprises de femmes et au financement de la création d'entreprise.

Le fonds de l'entrepreneuriat féminin, accorde des prêts aux femmes urbaines et rurales à un taux d'intérêt de 5 à 7% dans onze régions du Sénégal, avec une discrimination positive en faveur des régions de Kolda et de Ziguinchor.

Le remboursement des crédits par les femmes devrait permettre au Fonds de répondre aux besoins potentiels ou réels en matière de crédits de la plupart des femmes sénégalaises. Mais en réalité, cet objectif est loin d'être atteint car il existe des femmes qui n'accèdent toujours pas aux crédits. En outre, une évaluation s'impose pour vérifier la durabilité, la viabilité et la pérennité de ce fond si on considère la persistance de l'extrême pauvreté chez les femmes rurales.

➤ Le Fonds National de Crédit pour les Femmes (FNCF) :

Ce Fonds a été mis en place en 2011 dans le but de « mettre en place une ligne de crédit et un système de financement adapté aux activités des organisations féminines ». Il s'agissait, en outre, d'accompagner les femmes dans le développement d'activités génératrices de revenus tout en renforçant leurs capacités managériales et techniques ». Ce fond poursuit des objectifs similaires à ceux du fonds national de promotion de l'entrepreneuriat féminin (2004). Mais ces deux fonds ne disposaient pas d'un maillon de jonction pour une mise en cohérence de leurs interventions au niveau d'une même cible que constituent les femmes.

➤ Le Projet d'Appui au Développement de l'Entrepreneuriat Féminin et de l'Emploi des Jeunes (PADEF/EJ) ;

Ce Projet, cofinancé par l'Etat du Sénégal et la Banque Islamique de Développement (BID), avec un coût total de 22,5 millions de dollars US, devait dérouler cinq (05) composantes que sont :

- Lignes de financement islamique,
- Infrastructures MP,
- Développement des filières,
- Formation et renforcement de capacité des parties prenantes,
- Appui à la coordination et gestion de projets.

Ce projet a la particularité de cibler les femmes rurales évoluant dans les secteurs de l'horticulture, la riziculture et la filière lait.

➤ Le Programme d'Appui au Développement Economique et Social (PADES) ;

Le PADES a été mis en place dans le cadre de la lutte contre la pauvreté par un soutien de l'opérationnalisation des politiques et stratégies nationales. En se situant dans une optique de soutien, ce programme devait contribuer à l'autonomisation socio-économique des groupes les plus défavorisés comme les femmes et les jeunes.

En outre, ce programme se situe dans la perspective d'un développement économique local durable à travers l'appui aux petites et moyennes entreprises. Malgré la volonté politique affirmée de faciliter l'accès des femmes aux crédits et à l'entrepreneuriat, il existe un goulot d'étranglement.

En effet, l'extrême pauvreté est réelle en milieu rural et même dans certaines zones urbaines. En réalité, ces différentes stratégies et programmes sont souvent désarticulés du fait de l'inexistence d'un cadre d'harmonisation.

Toutefois, des résultats assez significatifs peuvent être inscrits à leurs comptes. A titre d'exemple, les 36% des financements de la DER ont été injectés dans le sous-secteur de l'élevage. En outre, la DER a investi 63% de ses fonds pour les femmes (RAC Genre, 2019). Ces options de financement montrent la volonté de prendre en compte la présence des femmes rurales dans l'agriculture et d'impulser une dynamique d'autonomisation et de réduction des inégalités de genre.

Par ailleurs, avec le fonds de la promotion de la sécurité alimentaire, les femmes évoluant dans l'élevage ont pu bénéficier entre 2016 et 2018 d'une enveloppe de plus 250 000 000 F CFA avec des montants allant de 5 à 24 000 000 FCFA.

Ainsi, l'inclusion financière reste une option d'accompagnement du développement inclusif et la réalisation de l'équité de genre. Cela montre le caractère transversal de l'inclusion financière que Kabeer (2005) considère comme des ressources qui fondent des capacités réelles d'actions des femmes. Par ailleurs, l'orientation de la microfinance sur une approche centrée sur la demande, l'élargissement de l'offre aux populations rurales, l'intégration d'innovation technologique et le renforcement du cadre réglementaire est l'affirmation d'une volonté politique dans les stratégies d'inclusion sociale et économique. A cet effet, la promotion de la finance inclusive responsable et la protection des usagers des services financiers sont convoquées pour induire une dynamique participative dans l'inclusion sociale et économique.

La BAD (2015) a recommandé l'intégration de l'inclusion financière des femmes dans les politiques publiques avec des effets certains sur la croissance de l'économie nationale. Il a été

souligné que les discriminations, fondées sur le genre en matière d'accès au crédit, ont un impact significatif sur l'autonomisation des femmes et la promotion du développement durable².

En effet, en Afrique Subsaharienne, l'équité de genre est souvent perturbée, du point de vue économique, par des déséquilibres en matière d'accès aux opportunités et aux ressources. La participation des femmes dans l'inclusion financière devient donc un impératif d'une portée incontestable. En ce sens, le développement d'une inclusion financière, avec des mécanismes de financement innovants comme le « mobil Banking » et des dynamiques participatives, est pris en compte pour soutenir une croissance inclusive et un développement territorial.

Cette ambition de l'inclusion financière avec les objectifs de développement national traduit toute la portée sociale et économique de la politique de microfinance appelée à jouer un rôle de premier plan dans le soutien des initiatives économiques locales, la promotion d'un développement territorialisé, le développement d'alternative de financement participatif et enfin le soutien d'une stratégie de croissance inclusive.

En effet, les stratégies de développement positionnent la microfinance à la croisée des chemins du développement territorial et de la croissance inclusive. Toutefois, la microfinance, bien que tentant d'apporter une réponse à la question de l'exclusion bancaire, est loin d'être à mesure de couvrir tout le territoire national notamment les zones rurales très reculées. C'est pourquoi, il est envisageable, de développer des alternatives d'inclusion comme les coopératives d'épargne et de crédit et les groupes d'épargne pour le changement pour leur assigner une fonction complémentaire des IMF dans l'inclusion financière des personnes en situation de précarité notamment les femmes rurales.

Pourrait-on les considérer comme des alternatives d'inclusion financières et d'autonomisation des femmes rurales sans se positionner comme de simples appendices distributrices de services financiers aux personnes très pauvres et vulnérables ?

A juste titre, le ministère en charge de la microfinance d'économie sociale et solidaire devrait impulser dans les localités les plus reculées des dynamiques locales d'inclusion financière capable de redynamiser les économies territorialisées pour induire une équité de genre. Mais encore faudrait-il asseoir un cadre de collaboration interministérielle pour faire de l'inclusion financière un pivot commun au développement inclusif, à l'équité de genre et au développement économique local. Cette perspective stratégique est d'une extrême importance car l'accès aux

²Au cours d'un panel organisé dans le cadre de la 10e Conférence économique africaine à Kinshasa, mercredi 4 novembre 2015, quatre exposés ont mis en relief les obstacles relatifs à l'inclusion financière, l'autonomisation et l'accès à la terre des femmes africaines

services financiers n'a pas encore atteint un niveau viable au Sénégal. Cette problématique soulève la nécessité de passer au peigne fin l'évolution des paramètres de l'inclusion financière au Sénégal.

1.2 Les barrières de l'inclusion financière

L'exclusion financière est bien une réalité dans les pays du Sahel en général et en particulier le Sénégal. Divers obstacles sont relevés et ces derniers se manifestent concrètement en Afrique subsaharienne.

L'inclusion financière fait face à divers obstacles qui écartent les pauvres des services financiers. Ces obstacles sont de deux catégories : les premiers sont liés à la situation socioéconomique des pauvres et les seconds, d'ordre institutionnel, sont à cheval sur les dispositifs d'inclusion et les politiques incitatrices.

En réalité, les personnes en situation de pauvreté sont dans des conditions sociales et économiques qui les écartent, à priori des services financiers. Guérineau et Jacolin (2014) ont identifié le pouvoir d'achat et le revenu par habitant comme des facteurs qui peuvent limiter l'inclusion financière des personnes en situation de précarité. Par ailleurs, *La banque mondiale (2014) a identifié une panoplie de barrières à l'inclusion financière. Ces barrières, en tant que facteurs explicatifs de l'exclusion financière, sont liées à des origines à la fois économiques, sociales et géographiques.*

Sur le plan économique, les facteurs explicatifs évoqués sont la faiblesse des revenus et le coût élevé des transactions. Ces deux facteurs sont bien des caractéristiques perceptibles dans les ménages pauvres des pays en voie de développement.

Sur le plan social, il est noté que beaucoup d'individus, en Afrique, trouvent qu'il est impossible de détenir un compte du fait d'une méconnaissance de la réalité et des logiques des services financiers. En outre, d'autres considèrent que l'obtention d'un compte par un membre de la famille les exclut des possibilités d'inclusion financière. Par ailleurs, la banque mondiale (2014) évoque que le motif religieux et le manque de confiance aux institutions financières constituent également des facteurs bloquants l'inclusion financière. Ainsi, certains individus n'éprouvent pas le besoin d'accéder aux services financiers.

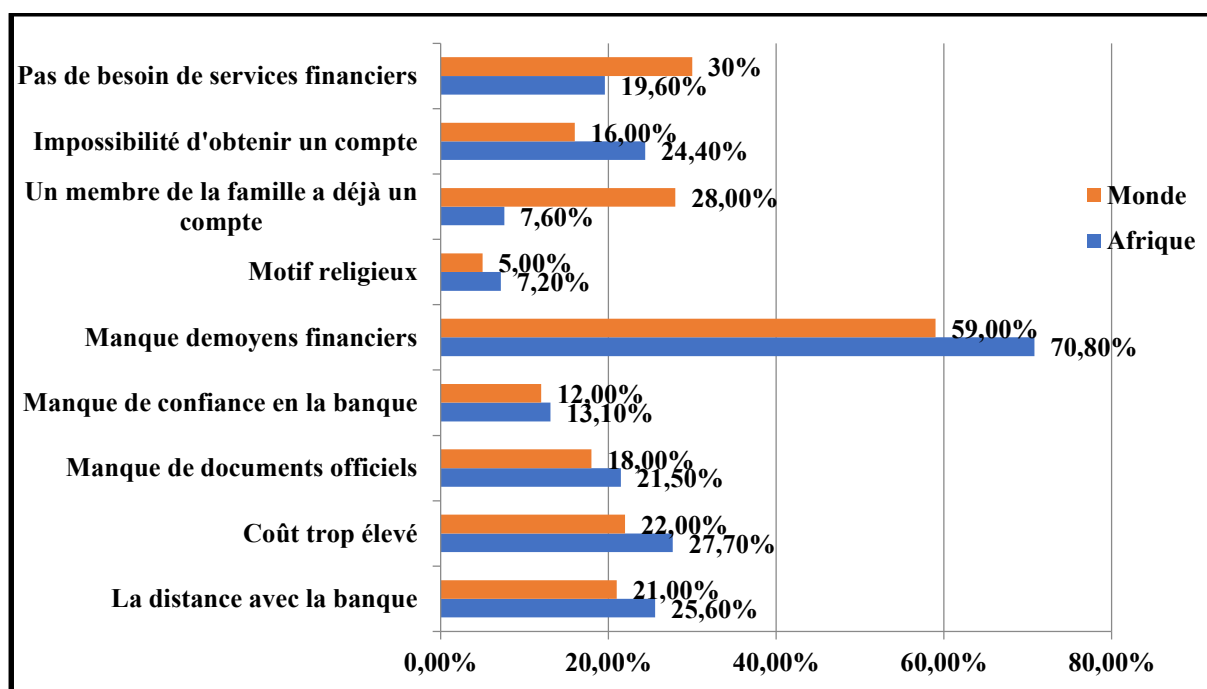
L'étude de la banque mondiale révèle aussi que du fait de l'enclavement et de l'éloignement géographique de certaines zones en Afrique, l'impossibilité d'accès aux documents officiels et la

distance géographique avec les institutions financières se positionnent comme des facteurs qui entretiennent l'exclusion financière.

De l'étude de la Banque Mondiale (2014), nous pouvons identifier les barrières qui sont les plus pesantes en Afrique par rapport aux restes du monde.

Le graphique suivant identifie ces barrières que nous pouvons considérer comme déterminantes en Afrique.

Figure 1: les barrières de l'inclusion financières en Afrique



Source: World Bank Global Findex Database 2014. BSI Economics

Ce graphique montre que les barrières les plus saillantes en Afrique sont l'impossibilité d'obtenir un compte, le motif religieux, le manque de moyen financier, le manque de confiance en la banque, le manque de documents officiels, le coût trop élevé des interactions et la distance avec les banques. Pour toutes ces barrières considérées, l'Afrique, comparé aux restes du monde, héberge un ensemble de facteurs, d'une intensité forte, qui freine l'inclusion financière.

Nous pouvons ajouter à ces facteurs le faible niveau d'instruction et l'analphabétisme qui sont des facteurs déterminants dans l'exclusion financière. En effet, l'inclusion financière des femmes, est surtout limitée par l'analphabétisme qui constitue chez elles, une barrière pour leur inclusion sociale et économique.

Par ailleurs, l'ANSD (2016), avec l'enquête sur l'inclusion financière, a identifié un certain nombre de raisons de la non disposition d'un compte bancaire. Cette étude révèle, en effet, que

91% des personnes enquêtées estime que le faible revenu est la principale cause de la non utilisation des services financiers avec notamment 93,3% en milieu rural contre 90,5% dans les zones urbaines.

Cela montre que l'exclusion financière est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. En outre, 3,3% de la population enquêtée considèrent que les frais élevés de tenue de compte au niveau des institutions financières justifient la non disposition d'un compte.

Toutefois, il faut signaler, selon cette étude, la proportion de personnes qui n'a pas accès à un compte varie selon le milieu de résidence au Sénégal. Comme nous le montre le tableau suivant, les personnes en situation de précarité et qui n'accèdent pas aux services financiers sont en majorité en zone rurale.

Tableau 1 : Proportion des personnes non utilisatrices de compte par milieu de résidence selon les principales causes

Les principales causes de non disposition d'un compte	Milieu de résidence			
	Dakar Urbain	Autres Urbains	Rural	National
Institution trop éloignée	0	0,6	3,8	2,3
Institution trop coûteuse	2,8	1,6	4,1	3,3
Absence de documents nécessaires pour ouvrir un compte	3	3,1	3,3	3,2
Absence de confiance	1,5	1,9	2,1	1,9
Manque d'argent	85,9	90,5	93,3	91
Raisons religieuses	0	0,1	0,4	0,2
Un membre de la famille a déjà un compte	0,4	0,3	0,2	0,2
Autres	9,9	4,2	3,1	4,8

Source : ANSD, L2s, Enquête modulaire mensuel juillet /août 2016

Outre « la possession d'un compte par un membre de la famille », pour toutes les autres barrières de l'inclusion financière, nous notons, au Sénégal, un taux plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. Une lecture de ces barrières confirme la nécessité d'élargir l'éventail des dispositifs d'inclusion financière des femmes surtout celles des zones rurales.

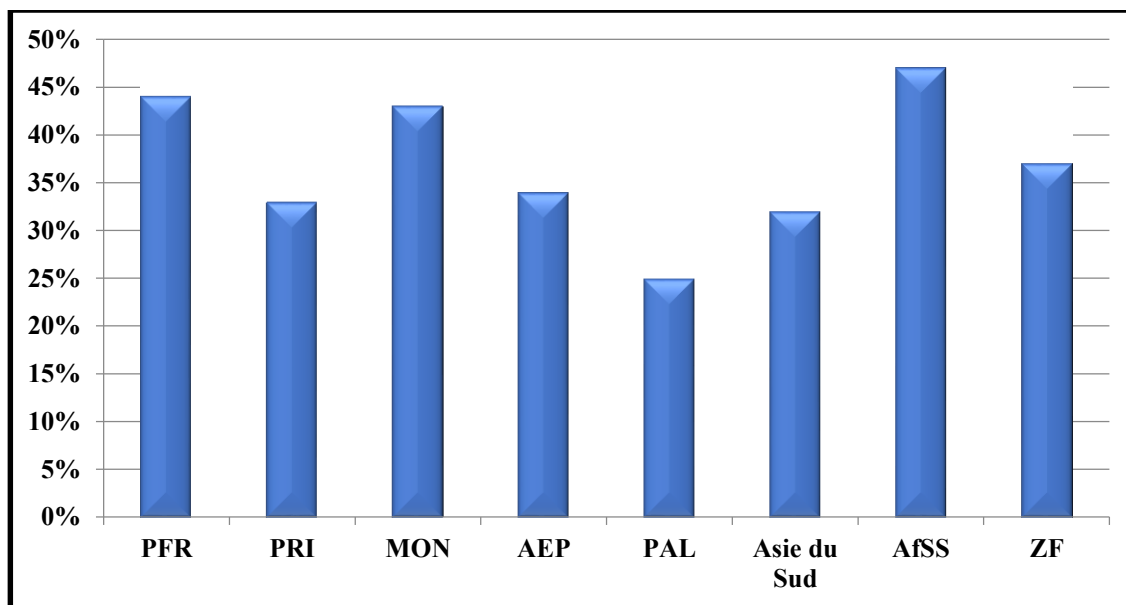
A ce titre, les dispositifs d'inclusion financière de proximité, facilité par les organisations de la société civile, pourraient jouer un rôle dynamique dans l'inclusion sociale et économique des femmes en vue de leur autonomisation.

En effet, la base de données des ONG (Savix, 2018) a dénombré plus 200 000 groupes d'épargne et de crédit en Afrique Subsaharienne contribuant à l'inclusion des personnes pauvres à revenus faibles. Ces dispositifs populaires peuvent être considérés, comme des systèmes de transition des femmes rurales vers les IMF et la finance numérique. En outre, il faut considérer leur capacité à asseoir un socle pour le processus d'autonomisation des femmes rurales.

Par ailleurs, il faut noter que les tontines sont adoptées par les femmes pour réaliser des activités génératrices de revenus. Sarr (2015) souligne que les tontines étaient les principales sources de financement des activités des femmes avant leur insertion dans les circuits des IMF. L'auteur souligne que les femmes établissent une liaison entre les tontines et les IMF pour développer davantage leurs activités de production. Sur ce rapport, nous pouvons considérer que les circuits financiers informels peuvent arriver à un certain niveau de développement, soutenir des activités productives comme le commerce, la production artisanale et agricole.

Sarr (2015) soutient que les femmes ne délaissent pas les systèmes de mobilisation de l'épargne, ni les autres sources d'accès aux ressources financières lorsqu'elles accèdent aux services financiers des IMF. Ainsi, l'accès des femmes à plusieurs sources de financement s'avèrent être une stratégie pour développer les microréalisations. Cela confirme aussi l'existence de barrières à l'inclusion financière des personnes en situation de pauvreté qui agit favorablement sur le développement de circuits financiers informels. Le Sénégal, comme tous les pays de l'Afrique fait face à des obstacles pour la généralisation de l'inclusion financière. *En effet, en Afrique Subsaharienne, comme nous le montre le graphique suivant (graphique 2), 24% seulement de la population âgée de plus de 15 ans détient un compte bancaire dans une institution financière formelle contre 55% pour les pays de l'Asie de l'Est-Pacifique et 44% pour ceux des Pays à Revenus Intermédiaires (Banque Mondiale, 2017). La situation est beaucoup plus alarmante dans les pays de la Zone Franc où le taux de bancarisation de cette tranche de la population est autour de 9%.*

Figure 2 : Taux de bancarisation de la population de plus de 15 ans



Source: Global Findex, Banque mondiale (2017), adaptée par l'auteur

Ces données reflètent la réalité de l'exclusion financière et entrent en droite ligne avec l'affirmation de Guérineau et Jacolin(2014) qui considèrent que le taux de bancarisation dépend du niveau de développement du pays.

En Afrique subsaharienne, les populations en général et plus particulièrement les femmes rencontrent d'énormes difficultés pour accéder aux institutions financières et aux crédits. Ainsi, le faible niveau de bancarisation et la difficulté d'accéder aux crédits ne permettent pas aux populations en général et les femmes en particulier d'avoir des activités génératrices de revenus leur offrant la possibilité de lutter efficacement contre l'exclusion sociale et économique.

C'est en ce sens que le Sénégal a un faible niveau de bancarisation que la BCEAO (2017) situe à 24,21% en 2007 et 47,88% en 2017. Toutefois, ce progrès ne signifie pas que l'inclusion financière est à un niveau viable. Ce niveau d'inclusion financière n'est pas, en réalité en mesure de soutenir des activités extra-domestiques. En effet, l'inclusion financière devrait permettre d'améliorer significativement les revenus et la capacité d'épargne des femmes en situation de pauvreté. C'est pourquoi, des alternatives d'inclusion financière des pauvres sont prises en charge dans la plupart des programmes de développement au Sénégal. En ce sens, le PNUD (2015), affirme la volonté de l'Etat du Sénégal, à travers le PUDC, « de transformer les conditions de vie des populations et de lutter contre les inégalités sociales ».

Parmi les finalités poursuivies par ce programme figurent en bonne place : le renforcement des capacités des groupements professionnels en entrepreneuriat rural, la fourniture d'un paquet intégré de services, l'autonomisation des femmes et l'intégration de la dimension genre. De ce

Thank You for previewing this eBook

You can read the full version of this eBook in different formats:

- HTML (Free /Available to everyone)
- PDF / TXT (Available to V.I.P. members. Free Standard members can access up to 5 PDF/TXT eBooks per month each month)
- Epub & Mobipocket (Exclusive to V.I.P. members)

To download this full book, simply select the format you desire below

